



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Madame la Présidente de la
communauté d'Agglomération du
Saint-Quentinois
58, boulevard Victor Hugo
02108 Saint-Quentin Cedex

(celine,mertens@casq.fr)

Lille, le 10 août 2021

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du
Plan Climat Air Énergie Territorial (P.C.A.E.T) du Saint-Quentinois
N° d'enregistrement Garance : 2021-5422

Madame la Présidente,

Vous avez saisi le 6 mai 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet du
document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le
délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de
l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête
publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération
distinguée.

Pour la Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,
le Président de séance

Philippe Gratadour

Copies : Préfecture de département de l'Aisne
DREAL Hauts-de-France